Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
49730 MONTSOREAU
8.8. Environnement

2015/22/B

REÇU LE
- 5 OCT. 2015
SOUS-PRÉFECTURE
DE SAUMUR

DÉLIBÉRATION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINE

Séance du mercredi 23 septembre 2015

Le mercredi 23 septembre 2015, à 17 h 30, le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni à la Maison du Parc, sur la convocation qui a été adressée le 16 septembre 2015 par le Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Présents :
Monsieur Benoit BARANGER, Bourgueil,
Madame Valérie BOUCHAUD, l'Ile-Bouchard,
Monsieur François BRUYANT, Villaines-les-Rochers,
Monsieur Jacky GELINEAU, Communauté de communes de la région de Doué-la-Fontaine,
Madame Brigitte GUGLIELMI, Conseil Départemental de Maine-et-Loire
Monsieur Laurent HAMON, Conseil Départemental de Maine-et-Loire,
Madame Elisabeth NOUVELLET, Blou,
Monsieur Jackie PASSET, Communauté de communes Vallée Loire-Authion
Madame Sophie SARAMITO, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Sophie TUBIANA, Communauté d'Agglomération Saumur Loire-Développement

Absents ayant donné procuration :
Madame Martine CHAIGNEAU, Conseil Départemental d'Indre-et-Loire, à Benoît BARANGER
Madame Charlotte DE BECDELIEVRE, Richelieu, à Jacky PASSET
Madame Myriam LE SOUEF, ville de Tours, à Elisabeth NOUVELLET
Monsieur Pierre-Alain ROIRON, Conseil Régional du Centre, à Valérie BOUCHAUD
Madame Martine SALMON, Conseil Régional du Centre-Val de Loire, à Jacky GELINEAU

Excusés :
Monsieur Gilbert BOISBOUVIER, Gennes,
Madame Christelle CARDET, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Monsieur Régis DANGREMONT, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Monsieur Gilles DEGUET, Conseil Régional du Centre-Val de Loire
Madame Christine FAUQUET, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Madame Isabelle LE MANIO, ville d'Angers,
Monsieur Eric LOIZON, Conseil Départemental d'Indre-et-Loire,
Monsieur Mohamed MOULAY, Conseil régional du Centre-Val de Loire,
Madame Christine REGNIER, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Monsieur Eric THOUZEAU, Conseil Régional des Pays de la Loire,

Secrétaire de séance : Monsieur Jacky GELINEAU
Nombre de membres composant le bureau : **25**
Nombre de membres présents : **10** Nombre de pouvoirs : **5** Nombre de voix : **15**

Participation au LIFE CROAA

Le Parc est concerné par une invasion biologique : celle du Xénope lisse (Xenopus laevis). Cette espèce est un amphibien invasif, originaire d'Afrique du Sud, et introduit de manière accidentelle dans le milieu naturel français à la fin des années 1980.
Cette espèce menace les écosystèmes du Parc par :

- ✓ la destruction de la faune (souvent intégrale) des mares et plans d'eau par prédation (amphibiens, reptiles, poissons, insectes...) ;
- ✓ la destruction des autres espèces d'amphibiens par infection.

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
49730 MONTSOREAU
8.8. Environnement

2015/22/B

La SHF (Société d'Herpétologie de France) associée à l'université d'Angers coordonne un projet de programme LIFE CROAA, axé sur le Xénope lisse et la Grenouille taureau. Ce projet associe d'autres partenaires concernés par l'invasion d'amphibien exotiques.

Il est ainsi demandé à ce que le Parc devienne dans ce cadre un « *bénéficiaire associé* », relais local et territorial, sur le volet Xénope et porte quelques-unes des actions du plan d'action national sur le Maine et Loire et l'Indre et Loire, où le manque de partenaires fait défaut pour des actions de terrain.

Le LIFE est un outil de l'Union Européenne permettant de débloquer d'importantes subventions pour une durée de 6 ans. Dans le cadre du LIFE envisagé par la SHF, le budget global est estimé à 4 millions d'euros.

La SHF sera la structure porteuse du LIFE et de ce fait la structure centralisatrice des financements européens et autres co-financeurs.

Plan de financement du programme :

Investissement	**Coût en € TTC**
Véhicule	16 800 €
Ordinateur et téléphone	1 482 €
Matériel de capture et d'élimination	2 292 €
Vêtement et équipement de travail	768 €
Fonctionnement	**Coût en € TTC**
Poste technicien coordinateur	39 396 €
Poste technicien "amphibiens exotiques"	96 000 €
Frais de repas	8 632 €
Frais de route	15 208€
Consommables et frais récurrents (abonnement, sacs, gants…)	4 540 €
Petit matériel	1 920 €
Equarrissage	1 200 €
Frais indirects éligibles du projet	13 177 €
TOTAL	**201 414 €**

Recettes	**Taux**	**Coût**
LIFE	60 %	120 848 €
MEDD	10 %	20 141 €
PNR LAT	30 %	60 424 €
TOTAL	**100 %**	**201 414 €**

Le LIFE assurera un financement de 60 % de toutes les dépenses (investissement et fonctionnement), complété par une aide d'environ 10% du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable (MEDD).

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
49730 MONTSOREAU
8.8. Environnement

2015/22/B

REÇU LE
- 5 OCT. 2015
SOUS-PRÉFECTURE
DE SAUMUR

Des compléments de financement peuvent être trouvés pour maximaliser le plan de financement. Cependant, en tant qu'organisme public, le Parc devra assurer un autofinancement d'un montant estimé à 60 424 €.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Environnement,

Vu le plan de financement du programme,

Considérant que le territoire du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine est concerné par l'invasion biologique du Xénope lisse ;

Les membres du Bureau, à l'unanimité,

- ✓ valident la candidature du Parc comme « bénéficiaire associé » au projet programme LIFE CROAA selon un budget prévisionnel d'action de 197 947.49 € sur 6 ans ;
- ✓ autorisent le Président à solliciter auprès de la SHF les subventions afférentes à cette action ;
- ✓ autorisent le Président à signer tout document en lien avec ce dossier.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

SYNDICAT MIXTE de GESTION du P.N.R. Loire - Anjou - Touraine
7, Rue Jeanne d'Arc
49730 MONTSOREAU
Tél. 02 41 53 66 00
Fax 02 41 53 66 08

Benoit BARANGER

Certifié exécutoire par le Président
Compte- tenu de la transmission en
Sous- préfecture et de la publication
Le
- 2 OCT. 2015

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
49730 MONTSOREAU
8.8. Environnement

2015/23/B

REÇU LE
23 OCT. 2015
SOUS-PRÉFECTURE

DÉLIBÉRATION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINE

Séance du mercredi 23 septembre 2015

Le mercredi 23 septembre 2015, à 17 h 30, le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni à la Maison du Parc, sur la convocation qui a été adressée le 16 septembre 2015 par le Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Présents :
Monsieur Benoit BARANGER, Bourgueil,
Madame Valérie BOUCHAUD, l'Ile-Bouchard,
Monsieur François BRUYANT, Villaines-les-Rochers,
Monsieur Jacky GELINEAU, Communauté de communes de la région de Doué-la-Fontaine,
Madame Brigitte GUGLIELMI, Conseil Départemental de Maine-et-Loire
Monsieur Laurent HAMON, Conseil Départemental de Maine-et-Loire,
Madame Elisabeth NOUVELLET, Blou,
Monsieur Jackie PASSET, Communauté de communes Vallée Loire-Authion
Madame Sophie SARAMITO, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Sophie TUBIANA, Communauté d'Agglomération Saumur Loire-Développement

Absents ayant donné procuration :
Madame Martine CHAIGNEAU, Conseil Départemental d'Indre-et-Loire, à Benoît BARANGER
Madame Charlotte DE BECDELIEVRE, Richelieu, à Jacky PASSET
Madame Myriam LE SOUEF, ville de Tours, à Elisabeth NOUVELLET
Monsieur Pierre-Alain ROIRON, Conseil Régional du Centre, à Valérie BOUCHAUD
Madame Martine SALMON, Conseil Régional du Centre-Val de Loire, à Jacky GELINEAU

Excusés :
Monsieur Gilbert BOISBOUVIER, Gennes,
Madame Christelle CARDET, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Monsieur Régis DANGREMONT, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Monsieur Gilles DEGUET, Conseil Régional du Centre-Val de Loire
Madame Christine FAUQUET, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Madame Isabelle LE MANIO, ville d'Angers,
Monsieur Eric LOIZON, Conseil Départemental d'Indre-et-Loire,
Monsieur Mohamed MOULAY, Conseil régional du Centre-Val de Loire,
Madame Christine REGNIER, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Monsieur Eric THOUZEAU, Conseil Régional des Pays de la Loire,

Secrétaire de séance : Monsieur Jacky GELINEAU

Nombre de membres composant le bureau : **25**

Nombre de membres présents : **10** Nombre de pouvoirs : **5** Nombre de voix : **15**

Plantes messicoles

Un certain nombre de plantes identifiées ont leur cycle de vie calé sur celui des céréales.

Aujourd'hui, de nombreuses espèces sont menacées d'extinction à l'échelle régionale voire nationale.

Dans le cadre de l'appel à projet LISEA (mesures compensatoires de la ligne LGV Tours-Poitiers-Bordeaux), le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP) a candidaté pour lancer un projet sur les messicoles.

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
49730 MONTSOREAU
8.8. Environnement

2015/23/B

Dans ce cadre, le CBNBP et l'association « Hommes et Territoires » ont recherché des partenariats techniques pour travailler sur cette thématique. Le CBNBP, porteur principal, sollicite le Parc pour être son partenaire (= prestataire technique) à hauteur de 16 500 €, pour réaliser un travail partenarial sur la période 2015-2017.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de l'Environnement,

Considérant que le Parc a été sollicité dans le cadre d'un travail partenarial à mener avec le CBNBP pour la sauvegarde des plantes messicoles,

Les membres du Bureau à l'unanimité se prononcent en faveur du soutien à ce projet, et autorisent le Parc à se porter candidat à la réalisation de ce partenariat formalisé sous la forme de prestation rémunérée.

SYNDICAT MIXTE de GESTION du P.N.R. Loire - Anjou - Touraine
7, Rue Jehanne d'Arc
49730 MONTSOREAU
Tél. 02 41 53 66 00
Fax 02 41 53 66 09

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

Benoit BARANGER

Certifié exécutoire par le Président
Compte- tenu de la transmission en
Sous- préfecture et de la publication
Le 22 OCT. 2015

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
49730 MONTSOREAU
8.8. Environnement

2015/24/B

REÇU LE
23 OCT. 2015

DÉLIBÉRATION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINE

Séance du mercredi 23 septembre 2015

Le mercredi 23 septembre 2015, à 17 h 30, le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni à la Maison du Parc, sur la convocation qui a été adressée le 16 septembre 2015 par le Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Présents :
Monsieur Benoit BARANGER, Bourgueil,
Madame Valérie BOUCHAUD, l'Ile-Bouchard,
Monsieur François BRUYANT, Villaines-les-Rochers,
Monsieur Jacky GELINEAU, Communauté de communes de la région de Doué-la-Fontaine,
Madame Brigitte GUGLIELMI, Conseil Départemental de Maine-et-Loire
Monsieur Laurent HAMON, Conseil Départemental de Maine-et-Loire,
Madame Elisabeth NOUVELLET, Blou,
Monsieur Jackie PASSET, Communauté de communes Vallée Loire-Authion
Madame Sophie SARAMITO, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Sophie TUBIANA, Communauté d'Agglomération Saumur Loire-Développement

Absents ayant donné procuration :
Madame Martine CHAIGNEAU, Conseil Départemental d'Indre-et-Loire, à Benoît BARANGER
Madame Charlotte DE BECDELIEVRE, Richelieu, à Jacky PASSET
Madame Myriam LE SOUEF, ville de Tours, à Elisabeth NOUVELLET
Monsieur Pierre-Alain ROIRON, Conseil Régional du Centre, à Valérie BOUCHAUD
Madame Martine SALMON, Conseil Régional du Centre-Val de Loire, à Jacky GELINEAU

Excusés :
Monsieur Gilbert BOISBOUVIER, Gennes,
Madame Christelle CARDET, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Monsieur Régis DANGREMONT, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Monsieur Gilles DEGUET, Conseil Régional du Centre-Val de Loire
Madame Christine FAUQUET, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Madame Isabelle LE MANIO, ville d'Angers,
Monsieur Eric LOIZON, Conseil Départemental d'Indre-et-Loire,
Monsieur Mohamed MOULAY, Conseil régional du Centre-Val de Loire,
Madame Christine REGNIER, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Monsieur Eric THOUZEAU, Conseil Régional des Pays de la Loire,

Secrétaire de séance : Monsieur Jacky GELINEAU

Nombre de membres composant le bureau : **25**

Nombre de membres présents : **10** Nombre de pouvoirs : **5** Nombre de voix : **15**

Contrat d'objectif territorial énergie-climat

L'Ademe propose un accompagnement technique assorti d'un dispositif financier permettant de mobiliser 450 000 € de crédits de fonctionnement pour notre territoire dans le cadre d'un Contrat d'Objectif Territorial Energie Climat (COTEC).

Ces fonds peuvent être mis à profit d'actions sous maitrise d'ouvrage PNR uniquement, pour des études, des prestations de service, de la sensibilisation. Ils peuvent par ailleurs être mobilisés pour financer du temps d'animation de chargé de mission.

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
49730 MONTSOREAU
8.8. Environnement

2015/24/B

Si la candidature du Parc est retenue, seuls 270 000 € de ressources sont garantis, le versement du reliquat de 180 000 € étant conditionné à l'atteinte des objectifs quantifiés initialement.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Environnement,

Considérant que la Loi sur la Transition énergétique crée des attentes fortes, en particulier sur le développement des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique,

Considérant qu'il convient d'aller à la rencontre des collectivités pour recenser les différents besoins et les intégrer à la réflexion pour la définition du COTEC,

Les membres du Bureau à l'unanimité autorisent l'engagement du Parc dans une démarche de COTEC.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

SYNDICAT MIXTE de GESTION du P.N.R. Loire - Anjou - Touraine
7, Rue Jehanne d'Arc 49730 MONTSOREAU Tél. 02 41 53 66 00 Fax 02 41 53 66 09

Benoit BARANGER

Certifié exécutoire par le Président
Compte- tenu de la transmission en
Sous- préfecture et de la publication
Le 22 OCT. 2015

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
49730 MONTSOREAU
8.7. Transports

2015/25/B

REÇU LE
23 OCT. 2015
SOUS-PRÉFECTURE
DE SAUMUR

DÉLIBÉRATION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINE

Séance du mercredi 23 septembre 2015

Le mercredi 23 septembre 2015, à 17 h 30, le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni à la Maison du Parc, sur la convocation qui a été adressée le 16 septembre 2015 par le Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Présents :
Monsieur Benoit BARANGER, Bourgueil,
Madame Valérie BOUCHAUD, l'Ile-Bouchard,
Monsieur François BRUYANT, Villaines-les-Rochers,
Monsieur Jacky GELINEAU, Communauté de communes de la région de Doué-la-Fontaine,
Madame Brigitte GUGLIELMI, Conseil Départemental de Maine-et-Loire
Monsieur Laurent HAMON, Conseil Départemental de Maine-et-Loire,
Madame Elisabeth NOUVELLET, Blou,
Monsieur Jackie PASSET, Communauté de communes Vallée Loire-Authion
Madame Sophie SARAMITO, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Sophie TUBIANA, Communauté d'Agglomération Saumur Loire-Développement

Absents ayant donné procuration :
Madame Martine CHAIGNEAU, Conseil Départemental d'Indre-et-Loire, à Benoît BARANGER
Madame Charlotte DE BECDELIEVRE, Richelieu, à Jacky PASSET
Madame Myriam LE SOUEF, ville de Tours, à Elisabeth NOUVELLET
Monsieur Pierre-Alain ROIRON, Conseil Régional du Centre, à Valérie BOUCHAUD
Madame Martine SALMON, Conseil Régional du Centre-Val de Loire, à Jacky GELINEAU

Excusés :
Monsieur Gilbert BOISBOUVIER, Gennes,
Madame Christelle CARDET, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Monsieur Régis DANGREMONT, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Monsieur Gilles DEGUET, Conseil Régional du Centre-Val de Loire
Madame Christine FAUQUET, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Madame Isabelle LE MANIO, ville d'Angers,
Monsieur Eric LOIZON, Conseil Départemental d'Indre-et-Loire,
Monsieur Mohamed MOULAY, Conseil régional du Centre-Val de Loire,
Madame Christine REGNIER, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Monsieur Eric THOUZEAU, Conseil Régional des Pays de la Loire,

Secrétaire de séance : Monsieur Jacky GELINEAU

Nombre de membres composant le bureau : **25**

Nombre de membres présents : **10** Nombre de pouvoirs : **5** Nombre de voix : **15**

ID en campagne

Depuis 2011 le Parc accompagne les Communautés de communes sur la définition de stratégies de mobilité locales. Dans le cadre de cet accompagnement il a pu tisser des partenariats avec divers acteurs de la mobilité en Chinonais et avec le Pays Loire Nature notamment.

Quatre porteurs de projets ont été identifiés pour mettre en place des actions de conseil, des études sur la mobilité au sein des entreprises.

Le Parc se positionne comme chef de file du projet et mobilise des fonds pour les acteurs locaux, afin d'asseoir une politique locale de mobilité et proposer des solutions de mobilité à la population.

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
49730 MONTSOREAU
8.7. Transports

2015/25/B

Après délibération du Bureau du Pays Loire Nature et du Pays Chinonais, le Parc pourra déposer un dossier permettant de mobiliser des fonds de ces deux contrats de pays sur les projets des quatre partenaires suivants :

Intitulé du projet	Porteur de projet	Descriptif sommaire du projet	Nom des partenaires	Aide régionale sollicitée / coût du projet	Ventilation par Pays
Développement de l'antenne ouest de la plateforme de mobilité WIMOOV	Wimoov	Déploiement d'un conseil en mobilité dédié à l'ouest du département sur le pays du Chinonais et le Pays Loire Nature	Associations, antennes des maisons de l'emploi, RES, pôle emploi Département d'Indre et Loire	Montant total du projet : 69 100 € ID en campagne : 18 800 €	50 % Pays Chinonais 50 % Pays Loire Nature
Promotion des solutions de déplacement en milieu rural. Par les antennes de la MDE	MDE	Accompagnement des bénéficiaires des antennes dans des démarches de mise en mobilité, relais de la plateforme Wimoov, prescription de l'autopartage solidaire	Mise en œuvre : APEB, AREFI, IES Partenaires : Wimoov, Mobilité d'Emploi 37, PNR	Montant total du projet : 26 772 € ID en campagne : 13 386 €	Pays Chinonais
Mobilité et entreprises	MDE	Bilan des enjeux de mobilité sur 150 TPE Sensibilisation et enquête de mobilité dans 10 PME de la Zone d'activité du Véron	Mise en œuvre AREFI, Agir pour l'emploi, Partenaire : PNR	Montant total du projet : 1 9971 € ID en campagne : 9 986 €	Pays Chinonais
Autopartage solidaire en milieu rural	Mobilité d'emploi 37	Financement et pilotage d'une prestation de mise à disposition de véhicules à tarif préférentiels pour des personnes en parcours d'insertion sous la forme d'un autopartage	Wimoov, antennes des maisons de l'emploi, acteurs du Pays Loire Nature	Montant total du projet : 36 516 € ID en campagne : 9 000 €	Pays Chinonais

Vu le Code de l'Environnement,
Vu la Charte du Parc adoptée par décret du Ministère de l'Ecologie du 22 mai 2008,

Considérant que la lutte contre les pollutions fait partie des enjeux à dimension territoriale inscrits dans la Charte,
Considérant que la définition de stratégies de mobilité locale contribue à l'atteinte de cet objectif,
Considérant que le Parc pourra mobiliser des fonds en application des contrats de pays du Chinonais et Loire Nature,

Considérant que les subventions sont directement versées à chacun des porteurs de projet et n'impactent aucunement le budget du Parc.
Le Président rappelle l'objectif d'innovation, et la nécessité de trouver des solutions alternatives de déplacement pour les habitants du territoire.

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
49730 MONTSOREAU
8.7. Transports

2015/25/B

Les membres du Bureau, à l'unanimité, approuvent la mobilisation du Parc comme chef de file du projet ID en campagne.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

SYNDICAT MIXTE de GESTION du PARC
7, Rue Jehanne d'Arc
49730 MONTSOREAU
Tél 02 41 53 66 00
Fax 02 41 53 66 09
Loire - Anjou - Touraine

Benoît BARANGER

Certifié exécutoire par le Président
Compte- tenu de la transmission en
Sous- préfecture et de la publication
Le

22 OCT. 2015

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
49730 MONTSOREAU
5.4. Délégations de fonctions

2015/26/B

REÇU LE
23 OCT. 2015
SOUS-PRÉFECTURE
DE SAUMUR

DÉLIBÉRATION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINE

Séance du mercredi 23 septembre 2015

Le mercredi 23 septembre 2015, à 17 h 30, le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni à la Maison du Parc, sur la convocation qui a été adressée le 16 septembre 2015 par le Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Présents :
Monsieur Benoit BARANGER, Bourgueil,
Madame Valérie BOUCHAUD, l'Ile-Bouchard,
Monsieur François BRUYANT, Villaines-les-Rochers,
Monsieur Jacky GELINEAU, Communauté de communes de la région de Doué-la-Fontaine,
Madame Brigitte GUGLIELMI, Conseil Départemental de Maine-et-Loire
Monsieur Laurent HAMON, Conseil Départemental de Maine-et-Loire,
Madame Elisabeth NOUVELLET, Blou,
Monsieur Jackie PASSET, Communauté de communes Vallée Loire-Authion
Madame Sophie SARAMITO, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Sophie TUBIANA, Communauté d'Agglomération Saumur Loire-Développement

Absents ayant donné procuration :
Madame Martine CHAIGNEAU, Conseil Départemental d'Indre-et-Loire, à Benoît BARANGER
Madame Charlotte DE BECDELIEVRE, Richelieu, à Jacky PASSET
Madame Myriam LE SOUEF, ville de Tours, à Elisabeth NOUVELLET
Monsieur Pierre-Alain ROIRON, Conseil Régional du Centre, à Valérie BOUCHAUD
Madame Martine SALMON, Conseil Régional du Centre-Val de Loire, à Jacky GELINEAU

Excusés :
Monsieur Gilbert BOISBOUVIER, Gennes,
Madame Christelle CARDET, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Monsieur Régis DANGREMONT, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Monsieur Gilles DEGUET, Conseil Régional du Centre-Val de Loire
Madame Christine FAUQUET, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Madame Isabelle LE MANIO, ville d'Angers,
Monsieur Eric LOIZON, Conseil Départemental d'Indre-et-Loire,
Monsieur Mohamed MOULAY, Conseil régional du Centre-Val de Loire,
Madame Christine REGNIER, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Monsieur Eric THOUZEAU, Conseil Régional des Pays de la Loire,

Secrétaire de séance : Monsieur Jacky GELINEAU
Nombre de membres composant le bureau : **25**
Nombre de membres présents : **10** Nombre de pouvoirs : **5** Nombre de voix : **15**

Délégation du Bureau au Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5211-10,
Vu le Code de l'Environnement et notamment ses articles L.333-1 et R.333-15,

Considérant qu'en application des articles L.333-1 et R.333-15 du Code de l'Environnement, le Parc naturel régional est appelé à se prononcer pour avis sur les documents de planification, d'aménagement et de protection des ressources naturelles, lors de leur élaboration et de leur révision.

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
49730 MONTSOREAU
5.4. Délégations de fonctions

2015/26/B

Considérant que certains de ces avis présentent des enjeux moindres ne nécessitant pas toujours un débat en Bureau.

Considérant qu'il convient d'étendre la délégation du Bureau consentie au Président par délibération du 27 juin 2014, à l'émission des avis sur les documents prévus à l'article R.333-15 du Code de l'Environnement.

Les membres du Bureau, à l'unanimité, délèguent au Président :

- L'émission au nom du Parc des avis sur l'élaboration ou la révision des documents cités à l'article R.333-15 du Code de l'Environnement.

Les décisions prises en application de cette délégation doivent être signées personnellement par le Président du syndicat mixte et sont portées à la connaissance du Bureau, voire du Comité syndical lors d'une prochaine réunion suivant ces décisions.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

SYNDICAT MIXTE de GESTION du P.N.R. Anjou - Touraine
7, Rue Jehanne d'Arc
49730 MONTSOREAU
Tél 02 41 53 66 00
Fax 02 41 53 66 09

Benoit BARANGER

Certifié exécutoire par le Président
Compte- tenu de la transmission en
Sous- préfecture et de la publication
Le 22 OCT. 2015

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
49730 MONTSOREAU
4. Fonction publique

2015/ 27/B

SOUS-PRÉFECTURE DE SAUMUR (Maine-et-Loire)
REÇU LE
- 5 OCT. 2015
SOUS-PRÉFECTURE
DE SAUMUR

DÉLIBÉRATION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINE

Séance du mercredi 23 septembre 2015

Le mercredi 23 septembre 2015, à 17 h 30, le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni à la Maison du Parc, sur la convocation qui a été adressée le 16 septembre 2015 par le Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Présents :
Monsieur Benoit BARANGER, Bourgueil,
Madame Valérie BOUCHAUD, l'Ile-Bouchard,
Monsieur François BRUYANT, Villaines-les-Rochers,
Monsieur Jacky GELINEAU, Communauté de communes de la région de Doué-la-Fontaine,
Madame Brigitte GUGLIELMI, Conseil Départemental de Maine-et-Loire
Monsieur Laurent HAMON, Conseil Départemental de Maine-et-Loire,
Madame Elisabeth NOUVELLET, Blou,
Monsieur Jackie PASSET, Communauté de communes Vallée Loire-Authion
Madame Sophie SARAMITO, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Sophie TUBIANA, Communauté d'Agglomération Saumur Loire-Développement

Absents ayant donné procuration :
Madame Martine CHAIGNEAU, Conseil Départemental d'Indre-et-Loire, à Benoît BARANGER
Madame Charlotte DE BECDELIEVRE, Richelieu, à Jacky PASSET
Madame Myriam LE SOUEF, ville de Tours, à Elisabeth NOUVELLET
Monsieur Pierre-Alain ROIRON, Conseil Régional du Centre, à Valérie BOUCHAUD
Madame Martine SALMON, Conseil Régional du Centre-Val de Loire, à Jacky GELINEAU

Excusés :
Monsieur Gilbert BOISBOUVIER, Gennes,
Madame Christelle CARDET, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Monsieur Régis DANGREMONT, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Monsieur Gilles DEGUET, Conseil Régional du Centre-Val de Loire
Madame Christine FAUQUET, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Madame Isabelle LE MANIO, ville d'Angers,
Monsieur Eric LOIZON, Conseil Départemental d'Indre-et-Loire,
Monsieur Mohamed MOULAY, Conseil régional du Centre-Val de Loire,
Madame Christine REGNIER, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Monsieur Eric THOUZEAU, Conseil Régional des Pays de la Loire,

Secrétaire de séance : Monsieur Jacky GELINEAU

Nombre de membres composant le bureau : **25**

Nombre de membres présents : **10** Nombre de pouvoirs : **5** Nombre de voix : **15**

Frais de déplacement des élus et des personnes associées au fonctionnement du syndicat

Il est proposé ce qui suit :

Objet :

Sont pris en charge sur le budget les frais de déplacement courants et de mission (transport et séjour hors mandat spécial) du Président du Syndicat Mixte de gestion du Parc naturel régional, des élus du Bureau, des présidents et rapporteurs des commissions des ambassadeurs et des membres du Conseil Scientifique et Prospectif.

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
49730 MONTSOREAU
4. Fonction publique

2015/ 27/B

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret n°2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat,

Les membres du Bureau délibèrent favorablement et à l'unanimité sur l'application des règles suivantes :

Sont remboursés les frais de déplacements courants et de missions (hors mandat spécial) :
Il s'agit des frais de transport et de séjour, des frais de déplacement entre le lieu de travail ou de domicile et Montsoreau ou tout autre lieu de rendez-vous proposé par le Parc.
Les déplacements pour les Comités syndicaux, Bureaux, commissions et groupes de travail de ces commissions ne font pas l'objet de remboursements, à l'exception des membres du Conseil Scientifique et Prospectif qui peuvent se voir rembourser leurs frais de déplacement (transports, repas et hébergement) liés aux réunions plénières et aux groupes de travail ponctuels ou structurels ainsi qu'aux participations au Conseil Scientifique de la Fédération des Parcs.
Les déplacements liés à une inauguration, ou manifestation organisée par le Parc ne sont pas remboursés.

Sont remboursés :

- ✓ Les frais de transport par voie ferrée en 2ème classe ou aérienne sur production de justificatifs,
- ✓ les frais d'utilisation du véhicule personnel sur la base des indemnités kilométriques définies par arrêté interministériel applicable aux personnels de l'Etat (sur justificatif de la distance parcourue et suivant la puissance fiscale du véhicule),
- ✓ les frais de repas et d'hébergement sont remboursés à hauteur des forfaits maximum prévus par le décret n°2006-781 et l'arrêté interministériel du 3 juillet 2006 applicables aux personnels de l'Etat : à ce jour 15,25 euros pour l'indemnité de repas, 60 euros pour l'indemnité de nuitée, sur justificatif de la durée de la mission,
- ✓ les frais de péage d'autoroute et de stationnement dûment justifiés en cas d'utilisation du véhicule personnel ou d'un véhicule de service ou de location,
- ✓ les frais de carburant, dûment justifiés en cas d'utilisation d'un véhicule de service,
- ✓ les frais de taxi ou de location de véhicule sont remboursés en cas de nécessité dans les conditions fixées par la règlementation en vigueur,
- ✓ les frais de bus, métro, tram, sur présentation d'un justificatif.

Les bénéficiaires ne peuvent être remboursés que pour les déplacements sur une commune autre que la leur.

Règles dérogatoires :

Lorsque l'intérêt du service l'exige et pour tenir compte de situations particulières, des règles dérogatoires sont fixées.

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
49730 MONTSOREAU
4. Fonction publique

2015/ 27/B

Ces règles sont les suivantes : remboursement sur la base des frais réels sur :

- ✓ établissement d'un ordre de mission ponctuel spécifique, précisant la nature du déplacement,
- ✓ production des pièces justificatives des dépenses,
- ✓ production d'un état récapitulatif des dépenses par nature (restauration, transport, hébergement),
- ✓ un contrôle de l'opportunité des dépenses.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

SYNDICAT MIXTE de GESTION du P.N.R. Loire - Anjou - Touraine
7, Rue Jeanne d'Arc 49730 MONTSOREAU Tél. 02 41 53 66 00 Fax 02 41 53 66 08

Benoît BARANGER

Certifié exécutoire par le Président
Compte- tenu de la transmission en
Sous- préfecture et de la publication
Le
- 2 OCT. 2015

SOUS-PRÉFECTURE DE SAUMUR (Maine-et-Loire)
REÇU LE
- 5 OCT. 2015
SOUS-PRÉFECTURE
DE SAUMUR

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
49730 MONTSOREAU
4.4. Autres catégories de personnel

2015/ 28/B
REÇU LE
- 1 OCT. 2015
SOUS-PRÉFECTURE
DE SAUMUR

DÉLIBÉRATION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINE

Séance du mercredi 23 septembre 2015

Le mercredi 23 septembre 2015, à 17 h 30, le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni à la Maison du Parc, sur la convocation qui a été adressée le 16 septembre 2015 par le Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Présents :
Monsieur Benoit BARANGER, Bourgueil,
Madame Valérie BOUCHAUD, l'Ile-Bouchard,
Monsieur François BRUYANT, Villaines-les-Rochers,
Monsieur Jacky GELINEAU, Communauté de communes de la région de Doué-la-Fontaine,
Madame Brigitte GUGLIELMI, Conseil Départemental de Maine-et-Loire
Monsieur Laurent HAMON, Conseil Départemental de Maine-et-Loire,
Madame Elisabeth NOUVELLET, Blou,
Monsieur Jackie PASSET, Communauté de communes Vallée Loire-Authion
Madame Sophie SARAMITO, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Sophie TUBIANA, Communauté d'Agglomération Saumur Loire-Développement

Absents ayant donné procuration :
Madame Martine CHAIGNEAU, Conseil Départemental d'Indre-et-Loire, à Benoît BARANGER
Madame Charlotte DE BECDELIEVRE, Richelieu, à Jacky PASSET
Madame Myriam LE SOUEF, ville de Tours, à Elisabeth NOUVELLET
Monsieur Pierre-Alain ROIRON, Conseil Régional du Centre, à Valérie BOUCHAUD
Madame Martine SALMON, Conseil Régional du Centre-Val de Loire, à Jacky GELINEAU

Excusés :
Monsieur Gilbert BOISBOUVIER, Gennes,
Madame Christelle CARDET, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Monsieur Régis DANGREMONT, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Monsieur Gilles DEGUET, Conseil Régional du Centre-Val de Loire
Madame Christine FAUQUET, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Madame Isabelle LE MANIO, ville d'Angers,
Monsieur Eric LOIZON, Conseil Départemental d'Indre-et-Loire,
Monsieur Mohamed MOULAY, Conseil régional du Centre-Val de Loire,
Madame Christine REGNIER, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Monsieur Eric THOUZEAU, Conseil Régional des Pays de la Loire,

Secrétaire de séance : Monsieur Jacky GELINEAU

Nombre de membres composant le bureau : **25**

Nombre de membres présents : **10** Nombre de pouvoirs : **5** Nombre de voix : **15**

Service civique : renouvellement du contrat d'engagement

Un appel à candidature a été lancé pour le recrutement d'un volontaire pour la mission de service civique proposé par le Parc sur une période de 8 mois à compter du 1er octobre 2015. Cette mission consiste à poursuivre le déploiement d'une stratégie d'adaptation au changement climatique pour le Parc.

Vu le Code du Service National et notamment son article L.120-3 ;

Vu l'agrément n°PL-049-14-00030-01 délivré au Parc par arrêté du Préfet de la Région Pays-de-Loire en date du 7 juillet 2015 ;

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
49730 MONTSOREAU
4.4. Autres catégories de personnel

2015/ 28/B

Considérant que le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est fixé comme objectif de développer une politique d'adaptation au changement climatique ;

Considérant que la mission de service civique portera sur la réflexion à mener relative aux impacts du climat sur la biodiversité, et sur l'accompagnement des pédi-vélobus dans les communes ;

Les membres du Bureau se prononcent favorablement à l'unanimité pour la signature par le Président d'un contrat de service civique avec Madame BALEYA Olga, à compter du 1er octobre 2015 pour une durée de 8 mois.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

SYNDICAT MIXTE de GESTION du P.N.R. Loire - Anjou - Touraine
7, Rue Jeanne d'Arc 49730 MONTSOREAU Tél. 02 41 53 66 00 Fax 02 41 53 66 08

Benoit BARANGER

Certifié exécutoire par le Président
Compte- tenu de la transmission en
Sous- préfecture et de la publication
Le 30 SEP. 2015

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
49730 MONTSOREAU
9. Autres domaines de compétence

2015/29/B

REÇU LE
23 OCT. 2015
SOUS-PRÉFECTURE
DE SAUMUR

DÉLIBÉRATION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINE

Séance du mercredi 23 septembre 2015

Le mercredi 23 septembre 2015, à 17 h 30, le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni à la Maison du Parc, sur la convocation qui a été adressée le 16 septembre 2015 par le Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Présents :
Monsieur Benoit BARANGER, Bourgueil,
Madame Valérie BOUCHAUD, l'Ile-Bouchard,
Monsieur François BRUYANT, Villaines-les-Rochers,
Monsieur Jacky GELINEAU, Communauté de communes de la région de Doué-la-Fontaine,
Madame Brigitte GUGLIELMI, Conseil Départemental de Maine-et-Loire
Monsieur Laurent HAMON, Conseil Départemental de Maine-et-Loire,
Madame Elisabeth NOUVELLET, Blou,
Monsieur Jackie PASSET, Communauté de communes Vallée Loire-Authion
Madame Sophie SARAMITO, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Sophie TUBIANA, Communauté d'Agglomération Saumur Loire-Développement

Absents ayant donné procuration :
Madame Martine CHAIGNEAU, Conseil Départemental d'Indre-et-Loire, à Benoît BARANGER
Madame Charlotte DE BECDELIEVRE, Richelieu, à Jacky PASSET
Madame Myriam LE SOUEF, ville de Tours, à Elisabeth NOUVELLET
Monsieur Pierre-Alain ROIRON, Conseil Régional du Centre, à Valérie BOUCHAUD
Madame Martine SALMON, Conseil Régional du Centre-Val de Loire, à Jacky GELINEAU

Excusés :
Monsieur Gilbert BOISBOUVIER, Gennes,
Madame Christelle CARDET, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Monsieur Régis DANGREMONT, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Monsieur Gilles DEGUET, Conseil Régional du Centre-Val de Loire
Madame Christine FAUQUET, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Madame Isabelle LE MANIO, ville d'Angers,
Monsieur Eric LOIZON, Conseil Départemental d'Indre-et-Loire,
Monsieur Mohamed MOULAY, Conseil régional du Centre-Val de Loire,
Madame Christine REGNIER, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Monsieur Eric THOUZEAU, Conseil Régional des Pays de la Loire,

Secrétaire de séance : Monsieur Jacky GELINEAU
Nombre de membres composant le bureau : **25**
Nombre de membres présents : **10** Nombre de pouvoirs : **5** Nombre de voix : **15**

Renouvellement de la convention de mise à disposition de locaux et de matériel entre le Parc, l'Office du Tourisme de Saumur et la Commune de Montsoreau

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'à l'ouverture de la Maison du Parc, une convention de partenariat pour la mise à disposition de locaux et de matériel a été contractée entre le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine, la Mairie de Montsoreau et l'Office de Tourisme du Saumurois.

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
49730 MONTSOREAU
9. Autres domaines de compétence

2015/29/B

Considérant que cette convention a pour objet la mise à disposition par le Parc à l'Office de Tourisme, d'un espace d'accueil et d'un bureau dans la Maison du Parc,

Considérant que cette convention, d'une durée de 3 ans, doit être renouvelée pour la période 2015-2017 sur la même base que les précédentes,

Les membres du Bureau, à l'unanimité,

- Autorisent la mise à disposition des locaux du Parc à l'office de Tourisme, à titre gracieux, en contrepartie d'une participation forfaitaire de 2500 euros par an (ménage, chauffage, électricité).
- Autorisent le Président à signer la convention de partenariat avec la Mairie et l'Office de tourisme du Saumurois.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

SYNDICAT MIXTE DE GESTION DU PNR
7, Rue Jehanne d'Arc
49730 MONTSOREAU
Tél. 02 41 53 66 00
Fax 02 41 53 66 09
Loire - Anjou - Touraine

Benoit BARANGER

Certifié exécutoire par le Président
Compte- tenu de la transmission en
Sous- préfecture et de la publication
Le 22 OCT. 2015

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
49730 MONTSOREAU
8.1. Enseignement

2015/30/B

DÉLIBÉRATION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINE

Séance du mercredi 23 septembre 2015

Le mercredi 23 septembre 2015, à 17 h 30, le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni à la Maison du Parc, sur la convocation qui a été adressée le 16 septembre 2015 par le Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Présents :
Monsieur Benoit BARANGER, Bourgueil,
Madame Valérie BOUCHAUD, l'Ile-Bouchard,
Monsieur François BRUYANT, Villaines-les-Rochers,
Monsieur Jacky GELINEAU, Communauté de communes de la région de Doué-la-Fontaine,
Madame Brigitte GUGLIELMI, Conseil Départemental de Maine-et-Loire
Monsieur Laurent HAMON, Conseil Départemental de Maine-et-Loire,
Madame Elisabeth NOUVELLET, Blou,
Monsieur Jackie PASSET, Communauté de communes Vallée Loire-Authion
Madame Sophie SARAMITO, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Sophie TUBIANA, Communauté d'Agglomération Saumur Loire-Développement

Absents ayant donné procuration :
Madame Martine CHAIGNEAU, Conseil Départemental d'Indre-et-Loire, à Benoît BARANGER
Madame Charlotte DE BECDELIEVRE, Richelieu, à Jacky PASSET
Madame Myriam LE SOUEF, ville de Tours, à Elisabeth NOUVELLET
Monsieur Pierre-Alain ROIRON, Conseil Régional du Centre, à Valérie BOUCHAUD
Madame Martine SALMON, Conseil Régional du Centre-Val de Loire, à Jacky GELINEAU

Excusés :
Monsieur Gilbert BOISBOUVIER, Gennes,
Madame Christelle CARDET, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Monsieur Régis DANGREMONT, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Monsieur Gilles DEGUET, Conseil Régional du Centre-Val de Loire
Madame Christine FAUQUET, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Madame Isabelle LE MANIO, ville d'Angers,
Monsieur Eric LOIZON, Conseil Départemental d'Indre-et-Loire,
Monsieur Mohamed MOULAY, Conseil régional du Centre-Val de Loire,
Madame Christine REGNIER, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Monsieur Eric THOUZEAU, Conseil Régional des Pays de la Loire,

Secrétaire de séance : Monsieur Jacky GELINEAU

Nombre de membres composant le bureau : **25**

Nombre de membres présents : **10** Nombre de pouvoirs : **5** Nombre de voix : **15**

Programme d'éducation au territoire : actualisation des subventions aux écoles

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que les classes qui participent au programme d'éducation au territoire reçoivent une subvention du Parc d'un montant de 115 € par demi-journée ou 230 € par journée. Cette subvention est versée par le Parc après réception du retour évaluatif qui atteste de la réalisation de l'animation et de la demande de subvention,

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
49730 MONTSOREAU
8.1. Enseignement

2015/30/B

REÇU LE
23 OCT. 2015
SOUS-PREFECTURE
DE SAUMUR

Considérant que certaines des animations proposées ont un coût global à la journée inférieur au montant maximal de la subvention du Parc, soit 230 € par jour ou 115 € par demi-journée et par classe,

Considérant qu'il convient d'actualiser en conséquence, les modalités financières 2015-2016 pour ces animations dérogeant au principe général, de la façon suivante :

Nom de l'animation	**Intervenant (s)**	**Montant de l'intervention**	**Subvention du Parc**
L'élevage des chevaux : des chevaux à la ferme	Ferme pédagogique cheval nature Bruno Elliau	Base : 200 € Option promenade en attelage : 30 €	200€/jour/classe ou 230€/jour/classe si option choisie
L'élevage des chevaux : le cheval de trait dans tous ses états	Attelages de Saint-Benoît-la-Forêt Anne Berthomier	Forfait de 175 € pour les classes de moins de 20 élèves, au-delà 8,80 € par élève et par jour.	175 €/jour/classe pour les classes de moins de 20 élèves Au-delà, subvention de 8,80 €/élève/jour plafonnée à 230 €/jour/classe
De l'osier à la vannerie : à l'atelier végétal	Atelier végétal Joëlle Bourrat	Forfait de 175 € pour les classes de moins de 20 élèves, au-delà 8,80 € par élève et par jour.	170 €/jour/classe pour les classes de moins de 20 élèves Au-delà, subvention de 8,80 €/élève/jour plafonnée à 230 €/jour/classe
Un jardin à l'école: intervention en classe	Atelier végétal Joëlle Bourrat	300 €/classe + 2€ /élève pour 1 journée ou 200 €/ + 2€ /élève classe pour ½ journée	230 €/jour/classe
Un éleveur de vaches laitières	EARL Rabault Annie Barillé	Base ½ journée : 4€/élève	Base ½ journée : 4€/élève, subvention plafonnée à 115 €/classe
Un éleveur de bovins en pays de bocage	GAEC la Grande Prairie Sylviane Rousseau	Base ½ journée : 4,5€/élève	Base ½ journée : 4,5€/élève, subvention plafonnée à 115 €/classe
Un viticulteur	Domaine du Clos Rousseau Olivier Martin	Base ½ journée : 4€/élève	Base ½ journée : 4€/élève, subvention plafonnée à 115 €/classe

Les membres du Bureau, à l'unanimité, délibèrent favorablement pour fixer, à compter de la rentrée scolaire 2015/2016, la subvention journalière accordée aux classes à un montant maximal de 115 € par demi-journée et par classe selon le récapitulatif présenté ci-dessus.
La subvention accordée par le Parc sera versée au bénéficiaire final identifié dans le cadre de la demande de subvention.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

SYNDICAT MIXTE de GESTION du P.N.R. Loire - Anjou - Touraine
7, Rue Jehanne d'Arc
49730 MONTSOREAU
Tél. 02 41 53 66 00
Fax 02 41 53 66 09

Benoît BARANGER

Certifié exécutoire par le Président
Compte- tenu de la transmission en Sous- préfecture et de la publication
Le 22 OCT. 2015